

Avis de vacance interne et externe

Direction Générale Adjointe des Services à la Population
Service des Activités physiques et sportives
Éducateur sportif - Titulaire du Brevet d'État d'Éducateur
Sportif des Activités de la Natation (BEESAN)

1 poste à temps complet

relevant du cadre d'emplois des Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives

Délai de rigueur au plus tard le :
Jeudi 28 février 2019 inclus

La commune de Saint Martin d'Hères est la 2ème ville du département, elle est en pleine croissance démographique (38 500 habitants). Elle accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Dynamique, elle est au cœur du développement de nombreux projets.

MISSIONS DU SERVICE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES :

Le service des APS a pour missions l'élaboration et la mise en œuvre des activités sportives directement déployées par la collectivité en direction des usagers enfants jeunes adultes et seniors.

MISSIONS DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de service, l'éducateur sportif prépare et anime des activités sportives en direction de tous les publics, sans différenciation, dans le cadre de la politique sportive définie par la collectivité. Il coopère à la réflexion afférente au sport menée par le Service et participe à la réalisation des projets élaborés avec les partenaires de celui-ci. Il exerce son métier dans divers équipements : équipements sportifs, salle d'évolution, piscines et selon les besoins des activités en milieu naturel.

ACTIVITÉS :

=> **Préparation, animation de séances d'activités multisports** en direction de tous les publics (enfants, adolescents, adultes et 3ème étage)

Conduite sur le plan administratif, social, technique, pédagogique et éducatif des activités physiques et sportives organisées par la collectivité auprès de ces différents publics.

=> **Participation aux différents projets élaborés avec les partenaires :**

- Éducation Nationale, associations d'éducation populaire, Services de la ville dans le cadre de manifestations ponctuelles ... ou propre au service : activités régulières, animations vacances, journées portes ouvertes, action contre la violence dans le sport, séjours sportifs, sorties « familiales » ...
- Encadrement des activités physiques et sportives dans le cadre du péri-scolaire.

=> **Participation à l'activité générale du service**

Contribution éventuelle en cas de besoin et en fonction des compétences possédées à toutes les autres tâches du service.

=> **Participation à la surveillance du bassin et aux activités aquatiques (cours de natation, aquagym ...) de la piscine municipale sur la période estivale**, encadrement et surveillance de toutes les activités aquatiques pour tous les publics (baignade, natation scolaire, aquagym adulte et seniors ...).

COMPÉTENCES :

Connaissances :

- Connaissance en anatomie, physiologie, pédagogie, psychologie et sociologie,
- Connaître le cadre législatif et réglementaire des activités physiques et sportives en France,
- Connaître le fonctionnement, les orientations sportives et les partenaires de la collectivité,
- Connaître les règles d'hygiène, de sécurité liées aux pratiques sportives et les gestes de premiers secours.

Savoir-faire :

- Concevoir, animer avec pédagogie, évaluer des activités polyvalentes adaptées aux divers publics,
- Coordonner des activités, des ateliers, des groupes,
- Appliquer et faire appliquer les réglementations concernées (sportive et sécurité),
- Travailler en équipe et en partenariat,
- Rendre compte de son activité,
- Percevoir l'évolution socio-économique des pratiques sportives,
- Intégrer des publics divers et leur faire partager les valeurs éducatives et sociales des activités physiques et sportives,
- Savoir utiliser les outils informatiques et bureautiques.

Savoir-être :

- Sens du service public,
- Qualités relationnelles,
- Organisé, responsable, autonome,
- Esprit d'initiative,
- Volonté de suivre l'évolution du métier par des formations adéquates et en fonction des orientations politiques et sportives de la collectivité,
- Discrétion professionnelle,
- Disponibilité.

Conditions d'exercice :

Contraintes horaires liées notamment au fonctionnement estival de la piscine municipale.

Conditions de recrutement :

- Possession du Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN) (**requis**)
- Une bonne condition physique

Conditions de rémunérations :

- Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- RIFSEEP

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les candidatures des fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives seront examinées en priorité. Les candidats(es) (sous couvert de leur chef de service, pour les candidatures internes), intéressés(es) par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire + CV).

Par courrier : Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences

Par mail : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

Le Directeur Général des Services,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.